

Prestation PAI – Pour une Alternance Inclusive

Portée par l'Association gestionnaire OHE PROMETHEE INDRE
Et financée par l'Agefiph Centre-Val de Loire

DESCRIPTIF

La prestation **Pour une Alternance Inclusive**, portée par l'Association OHE PROMETHEE INDRE, vise à faciliter l'accès à l'alternance par un accompagnement renforcé vers la signature d'un contrat en alternance (Apprentissage ou contrat de professionnalisation) en s'appuyant sur l'offre de formation régionale et sur notre réseau d'entreprise.



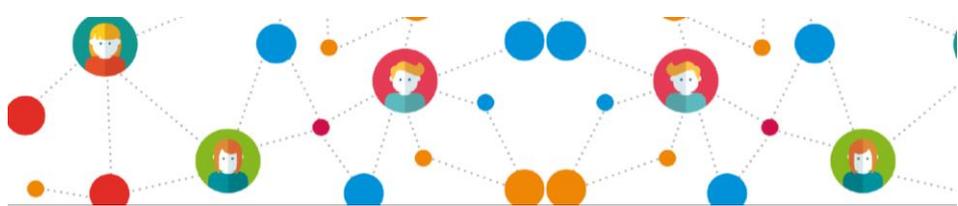
LOCALISATION(S)

Siège Social
OHE PROMETHEE INDRE
107 rue Ampère
36000 CHATEAUROUX

OFFRE DE SERVICE MOBILISABLE

Prestation 1 -Accompagnement vers la signature d'un contrat

- Accueil personnalisé et diagnostic approfondi de la situation et de la demande du jeune,
- Confirmation du projet professionnel réaliste et compatible avec sa situation de handicap, en lien avec le partenaire prescripteur,
 - Identification et levée des freins périphériques
 - Période d'immersion en entreprise et/ou en centre de formation (stage)
 - Mobilisation de prestations et outils spécifiques
- Mise en œuvre du projet d'alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation) :
 - Travail avec le jeune sur la recherche d'une entreprise d'accueil
 - Recherche du centre de formation le plus adapté et accompagnement dans la mise en œuvre des moyens de compensation
 - Démarches de prospection auprès des entreprises (proposition de candidatures, information sur les aides mobilisables, sur les aides et moyens de compensation...)
 - Accompagnement dans toutes les démarches administratives liées au contrat (pour l'alternant et l'employeur)



Prestation 2 - Suivi Post contrat

- Suivi individuel après la signature en lien avec le centre de formation et l'employeur,
 - Visites en entreprise
 - Bilan pédagogique
 - Entretien individuel avec le jeune
- Mobilisation des moyens de compensation du handicap selon les besoins afin de sécuriser et réussir le parcours de formation (aide technique, aide humaine...)

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Pour qui ?

- Être âgé de 15 ans révolus et être en voie de finir sa scolarité obligatoire,
- Avoir une notification MDPH « enfant » et/ou être prêt à engager une démarche de reconnaissance avec orientation milieu ordinaire de travail,
- Avoir un projet de formation en alternance validé

Comment ?

Modalité d'accompagnement :

Entretien individuel avec le chargé de mission PAI (à Chateauroux et dans nos lieux de permanence)

Modalité de prise en charge financière :

Nos services sont gratuits



Qui contacter ?

Elise AMARIGLIO
Chargée de mission PAI - ALTERNANCE
Tel : 06 07 49 37 78
e.amariglio@capemploi36.com



Pour aller plus loin...

www.facebook.com/Pour-une-alternance-inclusive36

Alternance
& handicap
Pour une Alternance Inclusive